

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École secondaire Chanoine-Beaudet tenue le lundi 27 mai 2019, à 19 h 00, à la salle Claudie-Ouellet, située au 525, avenue de l'Église à Saint-Pascal, à laquelle il y a quorum sous la présidence de Mme Caroline Boutin.

Sont présents :

Parents : Caroline Boutin, Nathalie Dionne, Chantal Landry, Marjolaine Pelletier et Maryse Pelletier (substitut parent)

Communauté : Claire Morneau

Direction : Geneviève Soucy

Enseignants : Véronique Bélanger, Martine Lavoie et Catherine Legault

Personnel de soutien : Geneviève Caron

Personnel professionnel : René Roy

Élèves : François-Luc Soucy

Commissaires :

Invités :

Sont absentes : Mélody Dionne et Florence Drapeau

1. Mot de bienvenue, présence et vérification du quorum

Mme Caroline Boutin, présidente ouvre la séance après avoir constaté que les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution n° CÉ 2018-2019/244

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement remis aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Véronique Bélanger, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé en y apportant les modifications suivantes :

- Ajout d'un point 6.2.2.3 Grille-matières 2019-2020
- Ajout d'un point 6.2.4.9 Programme culture et médias 2019-2020
- Ajout d'un point 6.2.4.10 Bal des finissants

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 février 2019

Résolution n° CÉ 2018-2019/245

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019 avant la tenue de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marjolaine Pelletier, il est résolu à l'unanimité :

DE SE DISPENSER de procéder à la lecture du procès-verbal;

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance du 4 février 2019.

4. Suivi au procès-verbal

Les machines distributrices pour y mettre du lait sont trouvées mais il faut trouver un lift pour entrer les machines dans l'école. La fontaine d'eau est prévue dès la prochaine rentrée scolaire.

5. Correspondance

5.1 CCSÉHDAA – Procès-verbal du 21 novembre 2018 et projet d'ordre du jour du 6 février 2019;
Procès-verbal du 21 novembre 2018 et le projet d'ordre du jour du 6 février 2019. Documents distribués avec la convocation de la présente séance. Nous sommes donc dispensés d'en faire la lecture.

5.2 CCSÉHDAA – Procès-verbal du 6 février 2019, le projet d'ordre du jour du 17 avril 2019 ainsi que le calendrier modifié des rencontres;
Procès-verbal du 6 février 2019, le projet d'ordre du jour du 17 avril 2019 ainsi que le calendrier modifié des rencontres. Documents distribués avec la convocation de la présente séance. Nous sommes donc dispensés d'en faire la lecture.

6. Rapports de reddition de comptes

6.1 Rapport de la présidence

Madame la présidente n'a aucune activité spéciale à signaler.

6.2 Rapport de la direction d'école

6.2.1 Points pour adoption :

6.2.1.1. Projet éducatif (consultation)

Geneviève Soucy présente aux membres présents le projet éducatif retravaillé pour 2019-2022. Il reste à le présenter à l'équipe-école et l'adopter à la séance de juin. Geneviève aimerait avoir les commentaires des membres du conseil d'établissement.

6.2.2 Points pour approbation

6.2.2.1 Dérangements pédagogiques; **Résolution n° CÉ 2018-2019/246**

- Voyage immersion 2^e secondaire au Vieux-Québec (7 mai);
- Visite Moulage AMT et parc éoliennes Viger Denonville à Saint-Cyprien pour certains élèves en adaptation scolaire (16 mai);
- Sortie Chocolaterie La Fée Gourmande à Kamouraska pour élèves de la concentration cuisine (22 mai);
- Voyage immersion 1^{er} secondaire au Camp Vive la joie (10 au 12 juin);
- Voyage Forêt Maître corbeau à Saint-Gabriel de Rimouski pour élèves en adaptation scolaire (17 juin);

CONSIDÉRANT que chaque année, l'école permet la tenue de différentes activités en dehors des cours réguliers;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Chantal Landry, il est résolu à la majorité :

D'APPROUVER la tenue des dérangements pédagogiques tels que présentés.

6.2.2.2. Petit matériel et frais chargés aux parents en 2019-2020;

Résolution n° CÉ 2018-2019/247

La liste du petit matériel et frais chargés aux parents pour la prochaine année a été préalablement remis aux membres.

CONSIDÉRANT que chaque élève a besoin de petit matériel pour son apprentissage;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marjolaine Pelletier, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la liste du petit matériel et les frais chargés aux parents telle que présentée.

6.2.2.3. Grille-matières 2019-2020;

Résolution n° CÉ 2018-2019/248

La grille-matières a été présentée aux membres présents. Quelques modifications y ont été apportées dont :

- 2 périodes d'informatique et 2 périodes d'arts plastiques au PCA en développement personnel
- Ajout d'un groupe en adaptation scolaire, CAF

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Chantal Landry, il est résolu à l'unanimité :
D'APPROUVER tel que présenté le document Grille-matières 2019-2020.

6.2.3 Points pour consultation

6.2.3.1 Organisation scolaire 2019-2020;

Nous avons déclaré 360 inscriptions pour 2019-2020 comparativement à l'an passé à la même date au nombre de 351.

6.2.3.2 Objectifs, principes 2019-2020 et critères de répartition;

Geneviève fait la lecture et explique le document en annexe. Martine Lavoie approuve cette demande.

6.2.3.3 Cahiers d'exercices 2019-2020;

Geneviève présente par niveau ce qui est demandé aux parents. Nous essayons de minimiser les frais des cahiers d'exercices le plus possible et de respecter le maximum du 100 \$ (document en annexe).

6.2.4 Points pour information :

6.2.4.1 Vente de bonbons d'érable (projet de récolte d'eau d'érable);

Les élèves ont récolté de l'eau d'érable dans le cadre d'un nouveau projet avec une enseignante et la psychoéducatrice. Avec leur récolte, ils ont fait bouillir l'eau pour en faire des bonbons qu'ils ont vendu aux élèves de l'école. Très beau projet, les bonbons se sont vendus à une vitesse de l'éclair.

6.2.4.2 Gels d'horaire examens à venir;

Comme à chaque année, il y a plusieurs arrêts d'horaire en mathématique, français et anglais en mai et juin. Ce sont des épreuves ministérielles ou de la CS.

6.2.4.3 Sortie ski-snow, dernière sortie annulée - remboursement;

La dernière sortie de ski a été annulée dû à la température et remboursée aux parents des élèves de 5^e secondaire et un crédit sera fait aux élèves de 4^e secondaire pour l'année à venir.

6.2.4.4 Journée du 13 juin 2019;

Le 13 juin sera la dernière journée de classe régulière. Un dîner hot-dog/crème molle sera offert aux élèves. Le gouvernement étudiant a organisé des activités sur l'heure du dîner sous le thème « Beach party ».

6.2.4.5 Examens de fin d'année (horaire);

La semaine d'examens débute le 14 juin pour se terminer le 21 juin.

6.2.4.6 Calendrier scolaire 2019-2020;

L'entrée se fera le 29 août pour les **nouveaux élèves** et le 30 août pour les **anciens**. Le début des cours sera le 3 septembre 2019. Le calendrier est disponible sur le site de l'école. Les concentrations seront les mardis, période 4 au lieu des mercredis, période 3.

6.2.4.7 Plan de lutte et bilan des professionnels;

Par manque de temps, nous remettons ce point à l'ordre du jour de la séance de juin.

6.2.4.8 Photos scolaires 2019-2020;

Photos de l'Est sera à l'école le 10 septembre 2019 pour les photos scolaires et La Capitale, le 22 octobre 2019 pour les photos des finissants.

6.2.4.9 Programme Culture et média;

Mme Geneviève nous présente le nouveau cours d'option de 5^e secondaire qui sera donné par Marie-Eve Laplante l'an prochain.

6.2.4.10 Bal des finissants;

Le bal des finissants est à Rivière-du-Loup puisqu'il n'y a pas de salles avec service de traiteur dans la MRC. L'auberge de la Pointe offre un tout en un. Donc, moins de travail pour les organisateurs.

6.3 Rapport de la trésorière

Résolution n° CÉ 2018-2019/249

La trésorière, Mme Marjolaine Pelletier, fait rapport des dépenses entourant le bon fonctionnement du conseil.

Il reste 1117 \$. Il faut apporter nos rapports de dépenses à la prochaine séance pour être remboursés. Un souper sera offert aux membres présents lors de la dernière séance pour les remercier pour leur implication tout au long de cette année.

Mme Geneviève lance l'idée de faire faire des gourdes aux élèves pour la rentrée puisque nous aurons une nouvelle fontaine d'eau. Elle propose de diviser la facture entre le conseil d'établissement et l'école. Il y a certains détails à vérifier.

7. Les travaux du conseil

7.1 Aucun

8. Affaires nouvelles

8.1 Information des représentants du gouvernement des élèves

Les élèves ont bien participé à la journée pyjama. Le gouvernement étudiant a ramassé un peu plus de 200 \$ pour Opération Enfant Soleil.

Le 13 juin sera la dernière journée de classe et il y aura un dîner hot-dog/crème molle. Le gouvernement étudiant a préparé des activités sous le thème « Beach party ».

8.2 Information des représentants du personnel enseignant

Le gala des Mérites est vendredi 31 mai et il y a 140 méritants.

8.3 Information du représentant du personnel professionnel

L'activité « Moi, mon enfant face à la persévérance scolaire » tenue en avril dernier a accueilli 75 parents.

Il y a eu des activités lors de la semaine nationale de la santé mentale. Le kiosque de zoothérapie a bien fonctionné.

8.4 Information du représentant du personnel de soutien

C'est la gestion de fin d'année, beaucoup de feuilles à gérer puisqu'on est en période de paies anticipées.

8.5 Rapport aux membres parents de la représentante au comité de parents

Chantal nous informe que le comité de parents a parlé de : questionnaire plan vert, la maternelle 4 ans et la demande de construction de 2 nouvelles écoles.

8.6 Information du/de la commissaire

Les commissaires sont absentes.

8.7 Information du comité social

Est-ce que l'on se fait un souper lors de la dernière séance en juin? Après discussion, on demande au comptoir gourmand de nous préparer un buffet pour 20 \$/personne.

9. Période de questions du public

Aucun public

10. Sujets à discuter à la prochaine réunion

Aucun sujet

11. Levée de la séance

Résolution n° CÉ 2018-2019/250

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Véronique Bélanger, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la levée de l'assemblée à 21 h 25

Le secrétariat a été fait par Geneviève Caron.

Caroline Boutin, présidente

Geneviève Soucy, directrice